



Résolution du Bureau Fédéral de la FEETS-FO

Visio-conférence du 9 avril 2020

Le Bureau Fédéral apporte son soutien à l'ensemble des syndicats et sections syndicales de la FEETS-FO dans cette période de crise sanitaire et en particulier aux militants et militantes touchés par le COVID-19. Il exprime une pensée particulière pour les camarades qui ont perdu un proche.

Le Bureau Fédéral constate que dans ce contexte exceptionnel, malgré des conditions d'exercices devenues très difficiles, l'organisation syndicale a continué à défendre les salariés et porter leurs revendications, agissant en contrepoids conformément à ses principes de liberté et d'indépendance.

Il exige que la seule priorité soit la protection des salariés plutôt que les profits. En conséquence, il revendique que seuls les travailleurs qui contribuent directement aux besoins essentiels de la population soient exposés. Pour ces derniers, le Bureau Fédéral exige qu'ils disposent de toutes les mesures et équipements (masques, gants, visières...) qui sont nécessaires à la protection de leur santé et dénonce les incuries du gouvernement en cette période.

Le Bureau Fédéral constate que les salariés, particulièrement les plus précaires, payent aujourd'hui cette crise, soit en devant travailler en étant directement exposés, soit en étant mis au chômage partiel, soit en devant travailler à distance dans des conditions dégradées. En conséquence, le Bureau Fédéral s'inscrit dans les revendications établies par le Secrétariat Fédéral (voir [ici](#)) et souligne en particulier l'exigence de :

- La reconnaissance automatique comme maladie professionnelle de tout cas de COVID-19 d'un salarié devant travailler hors de son domicile,
- La rémunération à 100% du salaire net en cas de chômage partiel.

Le Bureau Fédéral rappelle que par le passé l'Union Sacrée a conduit au sacrifice d'une génération et se refuse à s'associer à une initiative de ce type qui associe Etat, syndicats et patronat. Il refuse que les travailleurs soient sacrifiés sur l'autel des profits du patronat.

Le Bureau Fédéral condamne les attaques contre le droit du travail portées par le gouvernement en pleine crise sanitaire : spoliation des congés, des JRTT, des compte-épargnes temps, dépassement de la durée légale maximale du travail...

Il dénonce l'appel à la « résilience » car il n'est pas question d'oubli ou d'acceptation. Les responsabilités devront être assumées.

Le Bureau Fédéral constate de plus en plus de velléités de remettre en cause durablement les libertés individuelles sous prétexte de contenir le risque sanitaire. Dans la continuité de ses engagements passés, par exemple contre l'Etat d'urgence, le Bureau Fédéral combattra toute dérive liberticide.

Enfin, pour qu'aucune sortie de crise ne se fasse sur le dos des salariés, la FEETS-FO continuera à Résister, Revendiquer, Reconquérir.